



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Stratégie de coopération suisse au Burkina Faso 2013–2016



Table des matières

1.	Liste d'Abbreviations	4
2.	Résumé	5
3.	Analyse du contexte	6
4.	Objectifs de la politique extérieure suisse au Burkina Faso	8
5.	Bilan de la Coopération suisse 2007–2012	10
6.	Implications pour le futur	14
7.	Objectifs et hypothèses d'effets sur la période 2013–2016	15
8.	Gestion de la mise en œuvre	19
9.	Pilotage de la stratégie	20
<hr/>		
	Annexe 1 : Cadre de résultats 2013–2016	22
	Annexe 2 : Carte du Burkina Faso	32
	Annexe 3 : Analyse et gestion des risques	33
	Annexe 4 : Burkina Faso at a glance	36

1. Liste d'Abréviations

APD	Aide Publique au développement
BUCO	Bureau de Coopération
CHF	Franc suisse
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
DAO	Division Afrique de l'Ouest
DDC	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
FAO	Food and Agriculture Organisation
FENU	Fonds d'Equipements des Nations-Unis
FIDA	Fond international pour le Développement de l'Agriculture
FMI	Fond monétaire International
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
ONG	Organisation non gouvernementale
OSP	Organisation Socioprofessionnelle
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011–2015 du Gouvernement du Burkina Faso
SECO	Secrétariat à l'Economie (Suisse)
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Organisation des Nations-Unies pour l'Enfance
USD	Dollar américain
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise

2. Résumé

La stratégie 2013–2016 de la Coopération suisse au Burkina Faso est un court document d'orientation général sur l'engagement des fonds de l'aide au développement officiel de la Suisse. Présente depuis 1974 au Burkina Faso, la Suisse est très engagée dans ce pays avec un budget d'environ 23 millions CHF/an sur la période 2008 à 2012. Il est prévu d'atteindre environ 30 millions CHF/an entre 2013 et 2016.

Une analyse des priorités et méthodes d'interventions a confirmé la pertinence et l'alignement des choix antérieurs. Dans une dynamique de continuité, les quatre secteurs prioritaires suivants ont été retenus pour la période 2013–2016 :

1. Education de base et formation professionnelle
2. Développement rural et sécurité alimentaire
3. Réforme de l'État, décentralisation, administration locale et participation citoyenne
4. Gestion macroéconomique (gestion des finances publiques)

Deux thèmes transversaux (genre et gouvernance) seront appliqués à l'ensemble du programme

Un nouvel accent sera mis sur les questions de sécurité alimentaire et de la formation professionnelle. En plus des interventions au niveau national, la priorité géographique reste identique, couvrant les régions de l'Est, du Nord et du Centre Ouest.

L'approche se basera sur :

- Un accompagnement des acteurs locaux, le renforcement des capacités locales et nationales.
- Le développement participatif, avec les communes et les conseils régionaux au centre du développement local.
- Les synergies entre les actions à la base (terrain) et les mécanismes de financement des fonds nationaux.
- Un passage à l'échelle des bonnes expériences.
- Le dialogue politique et le renforcement du rôle de la société civile.

Un suivi du contexte et des divers risques se fera régulièrement fait, afin d'apporter les ajustements nécessaires.

Stratégie de la coopération suisse au Burkina Faso
2013–2016

Approuvée en juin 2013



Martin Dahinden
Directeur de la DDC

3. Analyse du contexte

Situation politique

Pays enclavé au milieu du Sahel, le Burkina Faso est dépendant des pays du littoral pour ses importations. Le Burkina Faso jouit d'une certaine stabilité politique, avec un régime semi-présidentiel ouvert au multipartisme¹. Le Président, Blaise Compaoré, dirige le pays depuis 1987, fin de la période révolutionnaire². Il s'est maintenu au pouvoir par le biais de modifications constitutionnelles et a été réélu en novembre 2010, pour un deuxième et en principe dernier mandat de 5 ans.

La décentralisation du Burkina Faso est en place depuis avril 2006 avec 13 régions subdivisées en 45 provinces composées de 351 communes (49 communes urbaines et 302 communes rurales). Les communes sont dirigées par des maires élus. Le pays compte environ 8'000 villages.

Au printemps 2011, la relative stabilité sociale qui contrastait avec certains pays voisins s'est soudainement détériorée. Des tensions violentes ont secoué le Burkina Faso. Cette crise sociopolitique, d'abord circonscrite aux lycéens, aux étudiants et aux militaires dans quelques villes, a rapidement gagné l'ensemble de la société et l'ensemble du territoire. Prenant la mesure de la situation, l'autorité a réagi rapidement. Le gouvernement a été remanié et l'armée profondément restructurée. Les autorités semblent désormais plus attentives à certaines attentes des citoyens.

Malgré une concentration du pouvoir politique et économique excessive, le Burkina Faso reste un pays relativement stable dans la région. Depuis le début de la crise sahélienne au nord Mali en 2012, la situation sécuritaire s'est fragilisée dans la région et aussi au Burkina Faso (zone Nord). Le Burkina a aussi été affecté par l'afflux de réfugiés en provenance du Mali.

1 Selon la Constitution du 2 juin 1991, adoptée par référendum

2 La révolution burkinabé (appelée Révolution démocratique et populaire) couvre la période du 4 août 1983 au 15 octobre 1987. Le régime révolutionnaire était incarné par le capitaine Thomas Sankara qui a exercé les fonctions de chef de l'État (Président du Faso) et a fini assassiné lors d'un coup d'état.

Situation socio-économique

La densité de population y est élevée avec 16,5 millions d'habitants (2012) pour une superficie de 274'000 km². La pression démographique est particulièrement forte avec un taux de croissance de sa population de 3,1% par an. Le Burkina Faso fait partie des 10 pays les moins développés de la planète³. Les projections estiment que la population pourrait atteindre 27,5 millions d'habitants en 2030. La population de Ouagadougou pourrait passer de 1,8 millions (2010) à près de 5,3 millions à l'horizon 2030. Cette situation fait pression sur tous les services de base (eau potable, alimentation, santé primaire et éducation) avec la nécessité de satisfaire les besoins essentiels et les attentes d'une population jeune (50% de la population a moins de 25 ans), majoritairement rurale (77% en 2006).

La proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté national n'a pratiquement pas varié, du fait d'une démographie galopante et d'une faiblesse dans le système de redistribution inégale des revenus. En milieu rural, cette proportion est restée pratiquement stable, passant de 51% en 1994 à 50,7% en 2009. En milieu urbain par contre, elle a presque doublé passant de 10,4% en 1994 à 19,9% en 2009. La population sous-alimentée a baissé, passant de 14% en 1992 à 9% en 2006. Cependant, la situation nutritionnelle reste vulnérable et fortement dépendante de la saison des pluies.

Parmi les objectifs du millénaire, le Burkina Faso devrait atteindre les objectifs concernant l'approvisionnement en eau potable, l'éducation de base et le VIH/SIDA. Les autres objectifs du millénaire pour le développement ne seront vraisemblablement pas atteints en 2015.

Au niveau de l'éducation, si le taux brut de scolarisation est passé d'un peu moins de 34% (1990/1991) à 76% (2009/2010), le taux d'achèvement du primaire n'est que de 48% (tranche d'âge 6-11 ans) et le taux d'alphabétisation des adultes de plus de 15 ans ne dépassait pas 30% en 2011. Multiplié par 5 entre 1991 et 2008, le nombre d'étudiants par tranche de 100'000 habitants reste très bas (330 en 2008/2009). Le système reste marqué par des défis importants en qualité de l'éducation et des fortes inégalités d'accès et de réussite entre filles

3 Le Burkina Faso se situe en 183^{ème} position sur 187 pays au classement de l'Indice de Développement Humain (IDH) Rapport sur le développement humain, PNUD, 2013

et garçons, entre hommes et femmes, entre zones urbaines et zones rurales. La pauvreté éducative des communautés mobiles (population d'éleveurs-pasteurs) est particulièrement criante.

Le Burkina Faso est classé 121^{ème} sur 146 selon l'indice d'inégalité genre du PNUD, confirmant un fort déséquilibre entre hommes et femmes, même si certains progrès sont enregistrés.

La croissance économique du Burkina Faso depuis 2000 a été en moyenne de 6% par an, portée par une stabilité politique, des réformes pour l'entrepreneuriat, une croissance des exploitations minières et une agriculture dynamique. Cependant, l'économie est sous pression par l'augmentation des prix des denrées alimentaires de base. Le foncier devient un enjeu important avec une concurrence entre les cultures de rente et celles de subsistance. La pression des marchés et la variabilité climatique met le monde rural et les paysans en situation de fragilité chronique⁴. La culture du coton est le principal produit agricole d'exportation.

L'accès autonome à l'information et les facilités de communication immédiate que permettent internet et la téléphonie mobile⁵ contribuent à la capacité de réaction, d'interpellation, voire de surveillance citoyenne que peuvent exercer les collectivités locales et les organisations de la société civile.

Parallèlement, la crise économique des pays du nord et de la Côte d'Ivoire provoque une diminution des transferts d'argent des migrants. En 2011, ces transferts ont représenté 48,75 milliards de FCFA accusant ainsi une baisse de 7% par rapport à 2010.

Economiquement, l'extraction de l'or semble prometteuse et en plein essor. Elle fournit un apport en devises considérable⁶ et est le premier produit d'exportation du pays. Les compagnies minières canadiennes, australiennes et sud-africaines accourent et négocient âprement leur installation en obtenant l'exonération de toutes taxes pendant la période de prospection. Si elles affirment appliquer les standards internationaux en matière d'exploitation, la gestion globale du marché reste opaque et les populations locales ne reçoivent que peu de retombées directes de cette activité. Peu d'emplois sont créés.

Le Burkina Faso est membre de l'EITI (Extractive Industries Transparency Initiative) depuis février 2013.

4 Pendant la période sèche et de soudure de l'année 2011–2012, 13 millions de Sahéliens étaient en situation d'insécurité alimentaire avec un fort besoin d'assistance.

5 Selon la Banque Mondiale près des trois quarts des habitants de la planète ont désormais accès à un téléphone portable. Les réseaux doublent leur bande passante tous les 18 mois environ et s'étendent à présent aux zones rurales (juillet 2012), Au Burkina Faso, la croissance de l'usage de la téléphonie mobile est spectaculaire (7.8 mio d'utilisateurs fin 2011)

6 En 2011, on estime que les industries extractives ont rapporté FCFA 300 milliards (env. 600 millions CHF), alors que cette activité représentait moins de FCFA 100 milliards en 2008

Situation climatique et environnementale

La situation éco-climatique du Burkina Faso et du Sahel en général tend à se dégrader régulièrement⁷. On assiste une extension des surfaces cultivées et une augmentation des conflits dus à la compétition pour l'accès aux ressources. La saison des pluies est très variable d'année en année, avec une tendance à soit des précipitations plus étalées et disparates provoquant des poches de sécheresse, soit des pluies parfois très brutales et prolongées provoquant des inondations et des dégâts importants.

Principaux défis à moyen terme

Depuis début 2012 avec la crise du nord Mali, la situation sécuritaire s'est sensiblement fragilisée au Burkina Faso et risque d'affecter profondément le pays. L'arrivée des réfugiés maliens au nord du pays et dans les principales villes est une préoccupation humanitaire.

La stabilité sociale et politique du pays est très relative. Le Burkina Faso a connu des émeutes en 2008 suite à l'augmentation des prix des denrées de base et des manifestations violentes de plusieurs corps de métiers en 2011. Sur le plan politique, la prochaine grande échéance politique est l'élection présidentielle de 2015, qui sera un moment décisif pour le pays, puisque la constitution prévoit un changement de président et les jeux restent très ouverts malgré une opposition encore peu unie.

Le Burkina Faso semble avoir échappé à ce jour aux intégrismes religieux qui se renforcent dans certains états voisins. Des courants radicaux islamistes voire protestants déjà très actifs dans le pays, pourraient progressivement modifier les rapports de tolérance caractérisant la société Burkinabè. Des mouvements criminels d'envergure profitent des zones désertiques pour leur important trafic d'armes et de drogues.

Vu la variabilité climatique de la région et la dépendance de la majorité de la population aux cultures pluviales, des mécanismes de lutte contre la sécheresse et l'insécurité alimentaire doivent se renforcer par une meilleure maîtrise de l'eau agricole et des cultures vivrières plus productives résistants aux aléas climatiques.

Confrontée à un pouvoir central fort, la population saisit l'importance des enjeux liés à l'exercice de la citoyenneté dans un processus de décentralisation. Elle reste plutôt indifférente alors que les perspectives désormais ouvertes par la gouvernance locale répondent de manière plus ciblées aux intérêts et aux sensibilités des communautés.

7 Des crises alimentaires affectent le pays et la sous-région avec régularité (1973, 1984, 1996, 2001, 2005, 2008, 2012)

La stratégie du gouvernement (SCADD⁸) donne la priorité à l'économie et à la croissance accélérée pour un développement durable. Cette orientation pose la question de l'équité et de l'inclusion (risque

8 La Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011–2015 du Gouvernement du Burkina Faso, a remplacé le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2000 - 2010 (CSLP)

accru d'exclusion). Les opérateurs et projets économiques d'envergure sont privilégiés. Ils sont perçus comme les plus aptes à faire décoller de manière significative et rapide les indicateurs de croissance de l'économie burkinabè. Une approche d'agrobusiness est parfois privilégiée en milieu rural, mais elle reste peu adaptée à la grande majorité des exploitations agricoles familiales burkinabè.

4. Objectifs de la politique extérieure suisse au Burkina Faso

Par son action, le Gouvernement suisse poursuit la mission de s'associer aux efforts du Burkina Faso pour le développement d'une démocratie solidaire construite dans le respect du citoyen et de la justice sociale, active et respectée sur la scène internationale. Pour mener à bien cette mission commune, la Direction politique du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), l'Office fédéral de migration (ODM) et le Secrétariat d'État à l'Economie (SECO) apportent leurs contributions décisives aux côtés de la DDC.

Le Burkina Faso est un pays prioritaire du programme de développement de la Suisse depuis 1974 et ce statut a été confirmé dans le nouveau message 2013–2016⁹ accepté par le parlement suisse en septembre 2012. En Afrique de l'Ouest, 4 pays sont prioritaires : le Burkina Faso, le Bénin, le Mali et le Niger. De nombreuses ONG, associations suisses et universités (EPFL) sont présentes ou travaillent depuis longtemps au Burkina Faso. Par contre, très peu d'intérêts économiques suisses sont présents au Burkina Faso (SGS, Cotecna, Nestlé commercial, Oryx, Glencore, Gebana...) et donc le principal dossier bilatéral concerne l'aide au développement.

La coopération bilatérale suisse avec le Burkina Faso a démarré au lendemain des grandes sécheresses du début des années soixante-dix. La présence de la Suisse est assurée par un bureau de coopération, qui coordonne les activités de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) ainsi que du SECO. Le bureau est aussi responsable de l'agence consulaire (environ 180 suisses résidents) et dépend de l'Ambassade Suisse à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Ces dernières années, le décaissement de la DDC au Burkina Faso a été en moyenne entre 10 et 15 millions CHF par an. Additionnellement, le SECO a financé l'aide budgétaire générale (ABG) avec 8 millions CHF par an depuis 2001 ainsi que des programmes d'assistance technique de CHF 1 million par an.

9 Message concernant la coopération internationale de la Suisse 2013–2016

Tableau 1 : Historique de la Coopération suisse au Burkina Faso

1974 :	Ouverture du bureau. Appui au développement communautaire, au développement intégré, et au renforcement des capacités des artisans ruraux;
1976 :	Collaboration avec les organisations paysannes et l'organisation régionale «6S»;
1984 :	Début du programme d'éducation non formelle;
1992 :	Appui aux collectivités locales, programme de développement des villes moyennes ;
1994 :	Début de l'Aide Budgétaire Sectorielle au Gouvernement par le SECO ;
2001 :	Début de l'Aide Budgétaire Générale au Gouvernement (ABG) par le SECO
2006 :	Stratégie de Coopération suisse au Burkina Faso 2007–2012 avec trois domaines d'intervention prioritaires: 1) Education de base et formation, 2) Promotion de l'économie locale, 3) Décentralisation et gouvernance locale; et deux thèmes transversaux: genre et gouvernance.
2012 :	Analyse et bilan de la mise en œuvre de la stratégie 2007–2012 et élaboration de la stratégie de coopération 2013–2016 dans la continuité.

Les principes d'action de la Coopération suisse au Burkina Faso ont été :

- Un engagement à long terme dans le secteur rural, le développement communautaire local, l'éducation de base et la promotion d'une économie de services de proximité.
- Le soutien à des partenariats durables avec une logique d'accompagnement.
- La réponse aux besoins des communautés rurales : créer des conditions de développement construites à partir des intérêts et des sensibilités des communautés.

Conçues dans le sens du renforcement des structures publiques de développement et des capacités institutionnelles de l'État, le programme a progressivement évolué vers le renforcement des capacités (empowerment) des entreprises familiales agropastorales et artisanales, des associations de la société civile et des collectivités territoriales pour améliorer les conditions de vie et élargir l'espace de dialogue avec l'État et les services publics.

Coopération internationale et positionnement suisse au Burkina Faso

Le Burkina Faso dépend fortement de l'aide publique au développement, qui a notablement augmenté de 462 millions USD par an (1998 à 2001) à 1141 millions USD en 2011. L'aide représente actuellement plus de 30% du budget de l'État.

Les principaux donateurs sont l'Union Européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, les États-Unis, la France, les Pays-Bas, la Suède, l'Allemagne, le Danemark, la Suisse, le Luxembourg, la Chine Taïwan et le Japon. La contribution suisse représente environ 3% du total de l'aide reçue par le Burkina Faso.

Depuis 2001, l'aide budgétaire générale (ABG) s'est mise en place et la Suisse y participe depuis son début. En 2011, l'ensemble des contributions d'aide budgétaire générale représentait 337 millions USD, correspondant à 18,5% du budget général de l'État. Ce mécanisme visant l'efficacité de l'aide, a permis de structurer les concertations et de débattre des enjeux du développement et des contenus des politiques sectorielles.

Les autorités Burkinabès, les donateurs et les représentants des organisations de la société civile reconnaissent l'importance et la pertinence de la Coopération suisse. Elle tire de son expérience prolongée du terrain et de partenariats innovants et diversifiés, sa capacité à défendre des principes d'aide centrés sur l'accompagnement des collectivités locales et des organisations de bases. L'aide budgétaire générale complète parfaitement cette stratégie, en donnant accès à un dialogue politique de plus haut niveau lorsque le dialogue sectoriel est bloqué ou difficile.

5. Bilan de la Coopération suisse 2007–2012

Un exercice du bilan de la mise en œuvre de la stratégie de coopération 2007–2012 a été conduit par un processus participatif rassemblant les partenaires (organisations de la société civile, ONG, Gouvernement) ainsi que les agences multilatérales et bilatérales avec lesquelles la Coopération suisse entretient des relations étroites.

Cette analyse rétrospective confirme globalement la pertinence des orientations retenues. Les principaux constats sont :

- La Coopération suisse répond aux priorités des acteurs locaux, en particulier au sein des régions dans lesquelles les appuis sont engagés.
- Les logiques d'autopromotion et d'empowerment sont au cœur de l'engagement de la Coopération suisse au Burkina Faso. Reconnue pour son appui de proximité, la Coopération suisse soutient les initiatives et la prise de responsabilité des acteurs locaux dans la définition de leur propre projet de développement.
- La Suisse est active dans le dialogue sur les politiques de développement au sein de la concertation des bailleurs qui est facilitée par l'intervention du SECO dans l'aide budgétaire générale.
- la Coopération suisse stimule et renforce la capacité de la société civile à actionner des leviers politiques en faveur du développement rural et local.

Par domaine prioritaire, les principaux résultats et impacts sont :

Éducation de base et formation

Dans le domaine de l'éducation, le développement d'un système éducatif décentralisé de qualité, adapté au contexte économique et culturel, stimulant l'implication des populations dans la prise de décision, le suivi et la participation financière a été au centre de l'appui suisse.

En tant que chef de file pendant les années 1999 à 2005 et précurseur dans le domaine de l'éducation non formelle, la DDC a ouvert la voie à des contributions plus importantes de l'État et des donateurs en faveur de l'éducation non-formelle par la mise en place du Fonds pour l'Alphabétisation et l'Éducation Non Formelle (FONAENF). Des mécanismes

passerelles et de reconnaissance des acquis facilitent aujourd'hui le passage entre le système éducatif formel et non-formel.

La formation professionnelle est progressivement valorisée et les organisations socioprofessionnelles sont partenaires du système éducatif. Les contenus et la forme des enseignements sont mieux adaptés aux réalités et priorités du développement local.

La Suisse a contribué aux résultats nationaux suivants :

- Plus de 1'200'000 personnes ont bénéficié d'un programme d'alphabétisation (55% de femmes). 10'000 jeunes de 9-15 ans non-scolarisés ou déscolarisés accèdent chaque année à la scolarisation et à la formation (environ 45% de filles).
- Plus de 5'000 artisans (dont environ 60% de femmes) ont obtenu leur Certificat de Qualification Professionnelle.
- Une réforme des curricula de l'alphabétisation de base non-formelle et de la formation professionnelle.
- Une nouvelle approche de la formation professionnelle non formelle par la création de réseaux de formateurs endogènes qui facilitent l'accès à la formation en réduisant les coûts.
- Les élus locaux sont à même d'assumer mieux leurs tâches et responsabilités en accédant systématiquement aux programmes d'alphabétisation.

Depuis 2011, un poste DDC de responsable sous-régional des programmes d'éducation et formation professionnelle a été délocalisé au Bureau de la Coopération suisse à Ouagadougou. Il facilite le partage de compétences et l'analyse des meilleurs pratiques au niveau de la sous-région et le développement de synergies et des complémentarités entre les programmes et approches.

Promotion de l'économie locale

Par rapport à l'économie locale, la Suisse a promu l'émergence d'une économie rurale et artisanale prospère, par la promotion d'un développement économique équitable et soutenable encourageant la libre entreprise.

- 50'000 exploitations familiales ont reçu un soutien sur la diversification de la production, la sélection et la conservation des semences, les choix variétaux et l'accès au crédit bancaire par le warrantage¹⁰ dans 4 régions du pays ont permis d'augmenter la productivité. Les agriculteurs concernés ont pu accroître leur rendement moyen céréalier de 30%.
- 1'200 producteurs (dont 500 maraîchères) accèdent à une meilleure maîtrise de l'eau, notamment par la micro irrigation.
- Des entreprises artisanales locales contribuent à l'équipement de l'exploitation familiale agropastorale et à la transformation des produits. 100'000 équipements agricoles (charrues, dabs, semoirs, etc..) vont être commandés aux organisations d'artisans entre 2010 et 2015. L'Institut de Recherche en Sciences Technologiques et Appliquée (IRSAT) a permis aux entreprises artisanales de mettre en marché 12 produits alimentaires issus de la transformation de la production agricole locale (biscuits de patates, farines de céréales, jus, etc.)
- Les organisations socioprofessionnelles agropastorales et artisanales participent aux cadres de concertations sur les orientations des politiques de développement rural et de promotion des entreprises artisanales. Cette participation a permis de mieux tenir compte des réalités et besoins des exploitations agricoles au niveau des politiques de développement.
- Les organisations et fédérations d'artisans ont obtenu de l'État qu'il accorde une plus grande importance au secteur de l'artisanat (propositions de mesures dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable, meilleur accès aux marchés publics).

Décentralisation et gouvernance locale

Dans ce domaine, le renforcement des capacités des acteurs locaux pour la construction de l'État local (décentralisation) avec une augmentation de leurs moyens et investissements a été recherché. La Suisse promeut la participation au dialogue politique et le débat citoyen sur les enjeux de développement.

- L'appui à 3 régions du pays (couvrant 2 millions d'habitants, voir annexe 2) pour la réalisation et la gestion d'infrastructures économiques et commerciales (marchés centrales, marché à bétail, abattoir, gares routières) qui génère des revenus pouvant financer des activités sociales.
- Le désenclavement de la région de l'Est par la réalisation de pistes rurales, avec haute intensité de main d'œuvre (HIMO), bénéficie directement à plus de 500'000 habitants. Certains ouvrages de franchissements réalisés créent des opportunités de développement de petits périmètres irrigués. Cette expérience est reconnue comme un modèle qui est en cours de répliation par d'autres donateurs dans d'autres régions du pays.
- La Suisse a contribué à l'amélioration de la couverture des besoins en eau potable formulés et réalisés sous l'autorité des communautés et leurs élus.
- Le renforcement des établissements publics communaux de développement (EPCD), qui sont une capacité de gestion à disposition des maires pour réaliser des infrastructures de services de proximité appropriés. Ce modèle a inspiré le schéma national d'appui aux Conseils Régionaux (CR) par des Agences Régionales de Développement (ARD).
- L'émergence d'une société civile active et interpellatrice par un appui au côté des organisations professionnelles et des communes.

¹⁰ Le warrantage est un système de crédit développé par les producteurs, soutenu par des banques commerciales. Il consiste à nantir une partie de la production, pour obtenir un crédit de campagne fondé sur un bien effectif et disponible en tout temps.

Gestion macro-économique (aide budgétaire)

L'objectif de ce domaine est de faire une contribution à la stabilité macroéconomique, à la bonne gouvernance du Burkina Faso et à la transparence et la performance des finances publiques. Le renforcement des conditions cadres nécessaires à la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté sont recherchées. La Suisse prône un dialogue politique fondé sur l'interpellation et la franchise.

- Depuis 10 ans, le Burkina Faso a pu maintenir une stabilité macroéconomique marqué par la maîtrise des finances publiques et des prix. Le Burkina Faso est parvenu à maintenir son taux d'inflation en dessous de 3% et à stabiliser son déficit budgétaire à 3,5%. L'évaluation PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) mené en 2007 et en 2010 a démontré clairement une tendance positive d'amélioration entre les deux exercices et attestent des améliorations significatives des systèmes de la gestion des finances publiques pendant la période de l'évaluation. Elle confirme que le circuit de la dépense publique offre des conditions de gestion acceptables du point de vue fiduciaire.
- Le taux de croissance économique moyen a été de 6% pendant la décennie alors qu'il n'était que de 3% pour l'ensemble des autres pays de la zone UEMOA et dans un contexte économique international globalement difficile. La croissance du Burkina Faso est liée à de nouvelles activités minières, une agriculture en progression et une stabilité politique. Le dispositif mis en place entraîne un effet positif sur la qualité du dialogue politique et sur l'engagement de l'aide publique. Le dialogue intense, franc et ouvert entre la communauté des bailleurs de fonds, les pouvoirs publics et la société civile permet un suivi des finances publiques et un dialogue sur les différentes politiques de développement des secteurs soutenus dans l'ensemble du programme de coopération. Le dialogue politique de haut-niveau qui se tient entre le Gouvernement (présidé par le Premier Ministre) et les bailleurs de fonds deux fois par ans adresse des questions clés comme la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.
- Une participation effective de la société civile à la définition des contenus et orientations stratégiques de développement du pays en mettant en avant leur légitimité et la valeur de leurs contributions.
- Un débat sur les choix, priorités et enjeux des politiques de développement plutôt que sur les aspects administratifs des mécanismes de l'aide et le suivi des décaissements qui en découle.

- Un effort dans la coordination de l'aide : en appuyant la mise en place du secrétariat technique de la Troïka¹¹, de l'héberger dans les bureaux de la Coopération suisse et de le légitimer auprès des autres bailleurs comme un instrument pertinent et utile ; la Suisse a fait parti de la troïka en représentant les donateurs bilatéraux en 2009–2010.

Culture

Le Burkina Faso foisonne d'initiatives culturelles en particulier au niveau du théâtre et du cinéma. La vitalité créative des acteurs culturels crée une activité économique croissante. La finalité du programme « Culture » de la Coopération suisse est de débattre des enjeux et des priorités du développement, en forgeant par exemple une conscience critique sur les enjeux d'éducation, de santé, de citoyenneté, d'égalité entre hommes et femmes, de corruption, etc. Entre 2007 et 2011, 300'000 spectateurs en ont bénéficié. Le soutien à la culture s'organise autour de la consolidation de réseaux d'artistes capables de s'engager sur les différents chaînons des arts de la scène.

Promotion de l'égalité entre hommes et femmes

Du fait des traditions, maintes actions de développement butent sur les défis de la participation et d'une répartition plus équitable des fruits du développement entre hommes et femmes. L'engagement de la Coopération suisse en matière de genre s'inscrit systématiquement dans chaque domaine d'activité prioritaire. De plus, la Suisse contribue à un fonds commun genre qui finance divers projets influençant la condition des femmes (accès aux soins, à l'éducation, à la propriété et aux sphères de décision). La Suisse a été chef de file genre du groupe de bailleurs de fonds entre 2008–2010.

11 La Troïka est composé de trois représentants des donateurs (bilatéraux, multilatéraux) qui mène la coordination et le dialogue de l'aide entre les donateurs et le gouvernement

Leçons apprises et constats

- La continuité thématique et les partenariats à long terme basé sur la confiance sont clés pour pouvoir obtenir des impacts.
- La concentration sur un nombre limité de thématiques permet d'avoir une masse critique d'expérience crédible. La participation à des fonds communs (multi-bailleurs) permet un certain passage à l'échelle et le développement d'alliances pour valoriser ses expériences. Un défi important reste le passage à plus grande échelle des impacts. Un bon mixe de modalité (appui à des partenaires avec un ancrage local solide et financement de fonds communs) est indispensable pour garder une proximité et des compétences pour suivre et améliorer les approches dans les secteurs.
- Un renforcement et le dialogue entre la société civile et les autorités locales est indispensable pour identifier et proposer les priorités et augmenter la redevabilité locale.
- Le programme de la coopération suisse s'est construit et consolidé dans la proximité des acteurs locaux. Il a ainsi favorisé le développement de liens entre les communautés, les autorités et les services publics. La Suisse est reconnue pour son engagement et son attachement au développement de la gouvernance et de la participation citoyenne. Dans ce sens, le programme a favorisé le dialogue entre élus et citoyens à l'échelon local, entre organisations représentatives de la société civile et gouvernement à l'échelon national. En soutenant cette concertation, la DDC souhaite favoriser l'effet levier que les démarches d'appui engagées sur le terrain peuvent produire sur les choix et les orientations des politiques de développement au niveau national mais également dans l'espace sous régional à travers les institutions d'intégration sous régionale (CEDEAO – UEMOA).
- La multiplicité et la diversité des partenariats est une source de stabilité, voire d'efficacité dans une logique systémique. Elle induit cependant une complexité exigeante en termes de capacité de coordination, de gestion et de communication.
- L'aide budgétaire générale est un instrument important pour influencer positivement les politiques de développement. Une bonne gestion macroéconomique n'est cependant pas suffisante pour réduire la pauvreté.
- La Coopération suisse reste convaincue de la pertinence d'une démarche d'accompagnement. Cette démarche reste marginale dans un contexte culturel et politique où les décisions se prennent au sommet, souvent sans concertation. Les brusques tensions sociales qui ont marqué le Burkina de février à mai 2011 représentent paradoxalement un levier d'accélération pour faire évoluer les politiques sociales et le cadre démocratique.
- Le processus de décentralisation timidement engagé depuis 1996 évolue et ouvre des perspectives intéressantes sur le plan de la construction de la citoyenneté et économique.

6. Implications pour le futur

Le bilan a clairement montré un positionnement intéressant de la Coopération suisse au Burkina Faso, avec une grande pertinence des approches. La valeur ajoutée du programme est son ancrage local fort avec des partenariats sur le long terme et les possibilités de dialogue des politiques de développement qu'offrent les cadres de concertation, l'aide budgétaire générale et la participation dans les fonds communs sectoriels.

Un effort sera fait pour choisir des aspects de concentration et de limiter le nombre de partenariats, et donc le nombre de contrats que le bureau gère. Ce défi sera d'autant plus important que les perspectives financières pour le Burkina Faso seront en augmentation.

Il s'agit de poursuivre le programme du Burkina Faso dans la continuité, avec les mêmes thématiques prioritaires, en renforçant les mécanismes de financement conjoint et de responsabilisation des acteurs. Ceci dit il faudra aussi continuer à prendre en compte les défis principaux à moyen terme du Burkina, comme l'élection présidentielle en 2015 et la possible augmentation de l'instabilité régionale liée à la crise du nord Mali.

7. Objectifs et hypothèses d'effets sur la période 2013–2016

Ancrage de la stratégie de coopération dans les priorités nationales

Le cadre de référence du Burkina Faso est la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011–2015 dont la mise en œuvre se fera essentiellement à travers quatre axes stratégiques :

- 1. Développement des piliers de la croissance accélérée** (promotion des pôles de croissance, développement des filières porteuses, promotion des niches et des grappes d'entreprises, promotion d'une croissance pro-pauvre)
- 2. Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale** (emploi et accroissement des revenus, éducation et formation technique et professionnelle, santé et nutrition, eau potable et assainissement, promotion de la protection sociale)
- 3. Renforcement de la gouvernance** (capacité de pilotage et de gestion économique, contrôle des finances publiques et lutte contre la corruption, coordination et efficacité de l'aide publique au développement (APD), gouvernance politique, gouvernance administrative, gouvernance locale)
- 4. Prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement** (réduction des inégalités de genre, maîtrise de la croissance démographique, gestion de l'environnement, aménagement du territoire, renforcement des capacités, intelligence économique)

En ligne avec le message concernant la coopération internationale de la Suisse 2013–2016, les lignes directrices de la Division Afrique de l'Ouest et les secteurs prioritaires de la stratégie de Coopération suisse au Burkina Faso 2007–2012, les quatre secteurs prioritaires suivants ont été retenus pour la période 2013–2016 :

1. Education de base et formation professionnelle
2. Développement rural et sécurité alimentaire
3. Réforme de l'État, décentralisation, administration locale et participation citoyenne
4. Gestion macroéconomique (gestion des finances publiques)

Deux thèmes transversaux (genre et gouvernance) seront appliqués à l'ensemble du programme

Les secteurs retenus constituent des priorités claires de développement du Burkina Faso répertoriées dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Une attention accrue sera vouée à l'analyse politique/stabilité (MERV) pour assurer que la stratégie choisie reste pertinente au vu des évolutions

Orientations et cadre de résultats

La finalité de la Coopération suisse au Burkina Faso s'inscrit dans l'accompagnement des efforts et des ambitions des citoyennes et des citoyens, des organisations communautaires et des collectivités territoriales pour le développement inclusif et créateur de revenus et le renforcement d'institutions démocratiques, assurant des services de base de proximité bénéficiant aux démunis.

La Coopération suisse vise prioritairement les populations pauvres, qui ne bénéficient que marginalement des succès économiques du pays. L'amélioration de leur condition passe, entre autres facteurs, par le développement progressif du tissu économique local, la multiplication des échanges et des services de proximité, et la capacité de ces populations, majoritairement rurales, à accéder progressivement à des revenus plus stables et sécurisés au sein de marchés locaux et régionaux plus dynamiques et formalisés.

Les objectifs chiffrés et les indicateurs d'effets appropriés sont détaillés dans l'annexe 1.

Education et formation professionnelle

La jeunesse constitue un atout par son ouverture au changement, sa mobilité et sa disponibilité à l'innovation, mais il faut pour cela qu'elle soit éduquée et formée. L'une des priorités pour l'avenir est de faire en sorte que ces jeunes disposent de perspectives d'amélioration effective de leur situation, de soutien et de promotion de leurs initiatives.

L'objectif est de renforcer les aspects accès et qualité pour aller vers un système d'éducation de base et de formation professionnelle équitable, diversifié et décentralisé permettant aux femmes et aux hommes d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires au développement économique et à l'expression citoyenne. L'accent sera mis sur :

- La systématisation des liens entre l'éducation de base et la formation professionnelle.
- Le renforcement des passerelles entre les programmes et institutions d'éducation et de formation non-formels et le système éducatif formel en facilitant le passage des apprenants d'un système à l'autre par reconnaissance réciproque des acquis.
- Le renforcement de la dynamique sous-régionale d'appropriation d'alternatives éducatives ayant fait leurs preuves dans des contextes similaires.
- Un transfert effectif des décisions et moyens en matière d'éducation et de formation au niveau d'instances décentralisées ou déconcentrées.

Réforme de l'État, décentralisation, administration locale et participation citoyenne

La Suisse accompagnera les collectivités territoriales (régions et communes) dans la création de richesses, notamment par le biais d'infrastructures marchandes, susceptibles de générer des profits aux usagers et à la communauté. Conformément au code de la décentralisation, les collectivités territoriales doivent mettre en œuvre des politiques de développement en phase avec les priorités des communautés.

L'approche consiste à combiner les mécanismes de financement, par l'appui direct aux collectivités territoriales, par l'approvisionnement des fonds multipartenariaux et par le soutien à l'installation d'une fiscalité locale adaptée.

La Suisse renforcera son engagement au sein des cadres de concertation des thématiques prioritaires retenues et sur les enjeux de la décentralisation et de la gouvernance locale, en valorisant les acquis d'un ancrage fort au sein des collectivités territoriales et des communautés. Il s'agit d'accompagner une réforme de l'État qui appuie les communautés et les collectivités territoriales dans leurs capacités à maîtriser un développement socioéconomique équitable, à partir d'une gouvernance locale.

Les principales évolutions attendues sont :

Développement rural et sécurité alimentaire

L'engagement de la Suisse s'inscrit en faveur du développement des exploitations agro-sylvo-pastorales familiales, des artisanats, et de la petite industrie de gestion, de valorisation et de transformation qui fondent une économie rurale diversifiée et prospère.

L'objectif est de permettre aux agriculteurs et pasteurs de vivre décemment des produits de leurs activités. Ils doivent pouvoir sécuriser leur production et leur revenu, moderniser leurs systèmes d'exploitation, préserver leur environnement et s'adapter aux changements climatiques. Un effort particulier sera porté à l'endroit des organisations socioprofessionnelles qui les représentent et les accompagnent afin qu'elles participent mieux à la définition de conditions cadre favorables au développement des exploitations familiales.

Les différents axes d'appui au développement rural viseront la sécurité alimentaire du pays et l'essor d'un agropastoralisme respectueux de la nature. Les priorités sont :

- Une focalisation sur l'exploitation familiale pour une amélioration de la productivité (par exemple la micro irrigation, les périmètres irrigués), de la conservation et de la transformation des produits agricoles en misant sur l'innovation et l'adaptation technologique.
- La participation des ruraux (organisations paysannes) aux orientations des politiques agricoles (Programme National du secteur rural).
- Le renforcement des services d'appui aux exploitations agricoles et aux agropasteurs.
- La valorisation de la biodiversité et de la production bio au sein d'écosystèmes agro-sylvo-pastoraux riches et équilibrés, tel que les produits forestiers non ligneux.
- Le renforcement de la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales (régions et communes).
- Le développement de la citoyenneté (participation, interpellation).
- L'amélioration des services de base de proximité (eau, assainissement, santé, éducation, administration) et le développement de politique locale d'éducation, de formation professionnelle, d'accès à l'eau potable et de désenclavement.
- Le développement et valorisation de mécanismes de production de richesse (infrastructures marchandes, services de proximité...) et de financement (transferts, fonds d'appui...).
- Le développement d'une fiscalité locale ainsi que le Fonds d'Appui au Développement Communal (FADEC) alimenté par des ressources endogènes.

- La création progressive de pôles de développement économique locaux favorise la prise d'initiative et la clarification des rôles et missions entre l'état central et les collectivités territoriales.

Gestion macroéconomique

Les finances publiques doivent se renforcer notamment par l'augmentation des recettes liées aux ressources aurifères, par une participation accrue de la société civile aux choix et orientations des politiques de développement et par une rigueur renforcée dans la gestion et la lutte contre la corruption.

En poursuivant son engagement dans le cadre de l'aide budgétaire générale, la Suisse (contribution du SECO) soutiendra l'effort engagé par le gouvernement du Burkina Faso pour la stabilité économique du pays et la rigueur budgétaire. Cet engagement donnera plus d'opportunité de faire entendre la voix suisse dans le dialogue et la concertation avec les agences bilatérales et multilatérales, ainsi que le gouvernement du Burkina Faso.

Les principales évolutions attendues (avec indicateurs de décaissement correspondants) sont :

- Le renforcement de la gestion des finances publiques par l'amélioration des indicateurs de performances, comme la stabilité macro-économique et la transparence (PEFA).
- La participation active de la société civile aux choix des politiques de développement.
- La transparence dans la mobilisation et la gestion des ressources provenant de l'exploitation des ressources naturelles (matières premières).
- Le soutien aux dispositifs de contrôle externe et de suivi pour lutter contre la corruption (Cour des comptes, Réseau national de lutte contre la corruption).
- Mobilisation et augmentation des ressources internes.
- La promotion de la décentralisation par la création de richesses et de ressources fiscales locales.

Thèmes transversaux

Genre : La progression en matière d'égalité homme-femme est systématiquement appréciée au sein des différents champs thématiques. Il ne s'agit pas seulement d'intervenir sur la sensibilisation des différentes catégories sociales, mais de soutenir des actions structurantes ayant des effets sur la condition des femmes notamment dans leur accès aux soins de santé, à l'éducation, à la propriété et aux sphères de décision. Avec l'augmentation des contributions à des fonds d'appui régionaux ou nationaux, il sera

essentiel de poursuivre un dialogue intense pour stimuler la participation et la responsabilité des femmes au sein de la famille et des collectivités. C'est une des voies pour augmenter la représentativité des femmes dans les sphères de décisions (notamment des fonds) et faciliter l'accès plus équitable à tous.

Gouvernance : En matière de gouvernance, le programme soutient activement les organismes de la société civile qui s'engagent dans la lutte contre la corruption, pour la transparence et la redevabilité en matière de gestion des ressources publiques et dans le développement de la citoyenneté.

Thèmes complémentaires

Le thème de la culture a pour objectif la promotion de la culture pour le développement et se concentre sur le théâtre et le cinéma. L'appui se poursuivra dans une démarche structurante de soutien au renforcement des mécanismes permettant l'organisation, la gestion et la promotion d'événements socioculturels de manière durable. Il vise aussi à préserver l'indépendance des artistes et à maintenir une diversité culturelle. Le sujet de la Migration fait l'objet d'une réflexion visant à identifier les potentialités qui pourront être mises en valeur dans le cadre des trois thèmes principaux qui forment le programme de la Coopération suisse au Burkina Faso.

Programmes globaux

Des synergies avec les programmes régionaux de la Division Afrique de l'Ouest et les programmes globaux de la DDC sont prévues dans le domaine de la sécurité alimentaire, pour le dialogue concernant la politique agricole de l'Union Africaine et de la CEDEAO et pour les approches dans l'éducation non-formelle et l'eau.

Aide humanitaire

Les actions de l'aide humanitaire s'appuient sur les analyses et les propositions faites par le bureau de coopération. Un travail en étroite coordination continuera pas seulement lors de crises humanitaires (alimentaire, inondation, réfugiés, sanitaires...), mais cherche aussi des synergies avec le développement à plus long terme, en particulier dans la prévention de crises alimentaires, la réhabilitation des populations affectées après une crise et, en général, l'augmentation de la résilience des groupes vulnérables face à toute crise.

Choix géographiques

En plus des appuis nationaux, le programme va favoriser la concentration des appuis dans les régions de l'Est, du Nord et du Centre Ouest (voir annexe 2). Cela permettra un ancrage fort et une implication conséquente des communautés de base.

Le soutien aux exploitations agropastorales et artisanales au travers des associations socioprofessionnelles dont les faitières sont nationales, ainsi que les programmes d'éducation et de décentralisation ont conduit à s'engager dans des appuis thématiques touchant, pour les cas indiqués, aussi d'autres régions.

Planification financière

Le budget de la DDC au Burkina Faso sera en augmentation sur la période 2013–2016 pour atteindre environ 21 millions CHF par an.

Le SECO prévoit une nouvelle phase d'appui à l'aide budgétaire générale et des actions complémentaires pour la période 2013–2016 avec un budget de CHF 9 millions par an.

Chiffre indicatif	Période 2008–2012 Dépensés (en million CHF/an)	Période 2013–2016 Prévues (en million CHF/an)
Education et formation professionnelle	3.3	5.5
Développement rural, sécurité alimentaire	3.4	4.5
Réforme de l'État, Décentralisation	4.4	6.5
Thème transversaux et autres thèmes	1.9	2.5
Bureau de Coopération	2.0	2.0
Total programme de coopération (DDC)	15.0	21.0
Aide budgétaire générale et autres programmes économiques (SECO)	8.0	9.0
TOTAL du programme suisse	23.0	30.0

8. Gestion de la mise en œuvre

Principes de travail et approche

La mise en œuvre de la stratégie 2013–2016 suit le principe du soutien à des partenariats durables avec une logique d'accompagnement. Les acteurs de base (agropasteurs, artisans et entrepreneurs ruraux, communautés...) sont les porteurs des initiatives. Les appuis visent donc à favoriser les savoirs et savoir-faire locaux, à renforcer les compétences et à permettre le développement ou l'appropriation d'innovations soutenues par la communauté et conçues dans une perspective durable. Ce renforcement des capacités passe aussi par le principe d'essais/erreurs. Par des échecs assumés et corrigés à la base. La Coopération suisse est ainsi amenée, dans son rôle d'accompagnante à s'impliquer dans une logique recherche-action où les partenaires sont aptes à s'évaluer mutuellement pour renforcer leur capacité conjointe à répondre aux priorités fixées. La Suisse est active dans le dialogue politique sur le développement du Burkina Faso, autant au sein de la concertation des bailleurs comme avec l'État et les services publics. La participation de la Suisse à l'aide budgétaire générale facilite l'accès à un dialogue politique de plus haut niveau, avec l'opportunité d'avoir une influence plus systémique. Cet accès est particulièrement utile lorsque le dialogue sectoriel est difficile.

La Coopération suisse privilégiera des modalités d'intervention par contributions. Elle s'inscrira activement dans le cadre de mécanismes communs de financement qui tiennent compte des dynamiques locales engagées et des évolutions recherchées. Elle pourra ainsi, dans le souci d'un passage à plus grande échelle, se dégager des spécificités et concentrations géographiques des phases précédentes pour s'ouvrir au territoire national, l'appropriation des processus par les communautés et les collectivités territoriales restant le moteur de ses interventions et appuis.

Dans plusieurs secteurs (sécurité alimentaire, dialogue politique agricole de l'UEMOA, les approches dans l'éducation non-formelle, eau), des synergies avec des programmes régionaux et globaux (multi-pays) seront recherchées, afin de profiter de l'apport de compétences thématiques spécifiques, le partage de ressources et la complémentarité entre les programmes par pays.

Ressources humaines et financières

Le dispositif des ressources humaines (composition personnel en 2012 : 29.7 nationaux, 3 expatriés pour le programme Burkina et une expatriée Conseillère régionale éducation) du bureau de coopération sera adapté en fonction des besoins du volume de travail et du type de portfolio, sur la base d'analyses effectuées dans le cadre des rapports annuels. Un poste d'expatrié supplémentaire est nécessaire pour renforcer le dialogue politique et la coordination avec les autres donateurs. Le budget de la DDC pour 2013–16 a été augmenté de 40%, comparé à la période 2008–12, pour atteindre environ 21 millions CHF par an. Le budget total avec la partie SECO est de 30 millions CHF par an.

9. Pilotage de la stratégie

Suivi & évaluation

L'exécution, le suivi et le pilotage de la présente stratégie de coopération sont placés sous la responsabilité du bureau de coopération. Le système de suivi est un instrument permettant l'observation et la collecte d'informations sur le contexte et les programmes dans une perspective de pilotage stratégique et de redevabilité. Le suivi s'opère à partir des constats de terrain, des échanges avec les partenaires et sur la base des documents sources identifiés. Il se concentre sur les trois champs d'observation suivants :

L'analyse du contexte :

Un exercice approfondi d'analyse du contexte (MERV) est conduit une fois par année. Il évalue les conditions-cadres et analyse si la stratégie choisie reste pertinente au vu des évolutions. Cet exercice se nourrit notamment des analyses politiques, celles sur les risques et des rapports économiques, élaborés par le bureau de coopération. Des contributions externes sont demandées au besoin.

Les résultats des programmes de développement (contribution suisse et niveau pays) :

Un dispositif, basé sur les cadres de résultats de la stratégie 2013–2016 (annexe 1) est mis en place pour suivre l'évolution des indicateurs retenus. Au niveau des projets, la DDC organise avec chaque partenaire ou mandataire un suivi régulier pour apprécier l'atteinte des résultats et identifier les leçons apprises. Elle se base sur les bilans d'étapes ou de fin de phase élaborés en rapport avec les situations de référence déjà établies. L'évaluation des résultats de développement du Burkina Faso se base sur les indicateurs retenus par la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011–2015 du Gouvernement du Burkina Faso et le système de suivi mis en place dans ce cadre afin d'utiliser, autant que possible, les indicateurs et données existants.

La gestion du portefeuille :

La gestion du portefeuille fait référence aux décisions de management et aux actions définies dans la stratégie de coopération qui exercent une influence directe sur l'atteinte des résultats. Les éléments importants de la gestion du portefeuille sont les questions financières (gestion de l'allocation budgétaire, répartition par domaine et montant des propositions de crédits), les modalités d'aide (répartition entre contributions ; mandats ; fonds sectoriels, présence au niveau local et national, répartition géographique) et certaines modalités de mise en œuvre telles que le partenariat centré sur les acteurs institutionnels et les thèmes transversaux.

Le suivi de la stratégie de coopération sera effectué dans le cadre du rapport annuel et portera sur l'ensemble des champs d'observation. Le bureau de coopération s'appuie sur les moments forts déjà existants (revue annuelle des performances, rapport annuel) pour assurer le suivi de la stratégie de coopération :

Instruments	Objectif	Fréquence	Document
Niveau stratégique			
Revue à mi parcours	Revue résultats et faisabilité de la stratégie, adaptations à contexte qui change	Milieu 2013–16, donc 2014 ou 2015	Rapport
Rapport annuel	Rapport à base de résultats, Management review, planification prochaine année	Annuel	Rapport avec monitoring
Actualisation MERV	Analyse développement et contexte	Une fois par année	Rapport MERV
Niveau opérationnel			
Comité de gestion	Réunions de gestion (sécurité, gestion programme, ressources humaines, finances)	1 réunion d'équipe par semaine 1 réunion de direction par semaine	PV décisions gestion
Gestion de la Sécurité			
Réunions sécurité	Évaluations de la situation	2 par année	PV décisions sécurité
Programme régional Afrique de l'Ouest			
Coordination		Réunion annuelle DAO	

Reporting & Evaluation

Un rapport annuel est élaboré par le Buco et transmis à Berne afin de renseigner l'évolution et les progrès de ces trois champs d'observation (contexte, développement, gestion) et assurer, à travers des mesures correctives, l'avancée vers les résultats attendus dans les quatre secteurs prioritaires. Ce rapport annuel se concentre avant tout sur les effets et indicateurs définis dans la stratégie (cadres de résultats) et résume de manière succincte les évolutions relatives au contexte et à la gestion du portefeuille. Ces aspects sont détaillés dans des rapports spécifiques (MERV, Rapport de Gestion du Bureau, etc.) produits annuellement à la même période. Le premier rapport annuel de 2013 sera l'opportunité pour appliquer les éléments clés du cadre des résultats (indicateurs, baselines, ...). Une revue externe de la stratégie de coopération sera menée début 2016 afin d'en tirer des leçons pour le futur.

Gestion des risques

Les principaux risques identifiés sont (une analyse des risques plus détaillée est présentée en annexe 3) :

- Une déstabilisation sociale (crise générale, tensions entre ethnies, crise de l'université) comme celle vécue début 2011, qui pourrait paralyser le pays pendant plusieurs mois.

- Une déstabilisation politique. La prochaine élection présidentielle est prévue fin 2015 et sera une échéance très attendue.
- Des problèmes sécuritaires internes ou liés aux pays voisins (insécurité, enlèvement, terrorisme...) qui limitent déjà l'accès à certaines zones du pays (extrême nord).
- Un risque de détournement de fonds ou de corruption : La mise en œuvre de modalités de suivi adapté à la nature, l'indépendance et la solidité organisationnelle et opérationnelle des partenaires permet une gestion différenciée contribuant à la réduction des risques.
- Des crises humanitaires et catastrophes naturelles qui pourraient anéantir certaines avancées et résultats du développement.
- Un désengagement de certains partenaires techniques et financier, en particulier dans les infrastructures.

La diversité des partenariats et leur ancrage fort au niveau du terrain et des collectivités local, est un gage de solidité du programme. De même, la solidité et la pérennité des relations professionnelles ont induit des mécanismes de confiance et de transparence qui facilitent la nécessaire réactivité des programmes en cas de dégradation de la situation au niveau de la sécurité des biens et des personnes.

Annexe 1 : Cadre de résultats 2013–2016

Cadre des résultats de la stratégie 2013-2016 de la Coopération suisse au Burkina Faso

Domaine d'intervention 1 : Education de base (EB) et Formation professionnelle (FP)		
But : Un système éducatif équitable, diversifié et décentralisé permet aux hommes et aux femmes d'acquérir des connaissances et compétences nécessaires à l'expression citoyenne et au développement économique		
(1) Objectifs du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Objectif de développement du Burkina Faso
<p>Outcome 1 : Promotion des alternatives éducatives Au moins 5 alternatives sont validées par l'Etat et 3 sont intégrées dans le système éducatif.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'alternatives validées et intégrées. - Existence et application de passerelles (non formel/formel et vice versa). - Effectivité du continuum éducatif (transition EB/FP, Intégration EB dans FP). Prise en compte des thèmes émergents dans les curricula (citoyenneté, santé, environnement etc...) et dans la formation professionnelle (agriculture, élevage, artisanat...). - Réduction des écarts filles /garçons, hommes/femmes dans l'accès. 	<p>Résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le référentiel de validation des alternatives est produit. - Les référentiels de formation sont élaborés, et/ou révisés. - Des formateurs endogènes mettent en œuvre des offres de formation de proximité. <p>Hypothèse d'effet : Les offres de formation professionnelles sont pertinentes par rapport aux besoins socioéconomiques locaux.</p> <p>Risque : Sortie de plusieurs bailleurs de fonds de l'EB et manque d'approche commune entre bailleurs de fonds dans la formation professionnelle</p>	<p>Outcome 1 : Diversification des parcours et des dispositifs de formation publique et privé. (SCADD, p.54, PN EPTP, p.7).</p> <p>Indicateurs :</p> <p>Pour les 9-15 ans non scolarisés (pages 66 du PDSEB) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction du nombre de non scolarisés (de 775'450 en 2011 à 61'889 en 2015). - Progression du nombre de jeunes accédants à la formation professionnelle (de 26'000 à 97'000 entre 2010 et 2015). - Egalité d'accès à l'EB et à la FP.
<p>Outcome 2 : Gestion décentralisée du système éducatif Les acteurs régionaux et communaux formulent, mettent en œuvre et suivent leur plan d'action en matière d'éducation/formation.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des plans d'action par rapport aux besoins socio-économiques locaux. - Existence et alimentation de mécanismes de financement locaux au profit de l'EB/FP. - Existence et fonctionnalité de cadres de concertation sur l'EB et FP au niveau des collectivités territoriales. 	<p>Résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les collectivités territoriales disposent de compétences pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans d'EB. - Les rôles des acteurs impliqués dans l'éducation et la formation professionnelles sont clarifiés aux différents niveaux : politique, organisationnel et pédagogique. - Ces acteurs organisent des concertations, harmonisent leurs interventions et définissent des modalités fonctionnelles de collaboration et de synergie. - Les budgets du secteur de l'éducation et de la formation des collectivités territoriales 	<p>Outcome 2 : Réaliser la décentralisation intégrale de l'éducation de base à l'horizon 2020 (PDSEB, chap. 6.4.2).</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du transfert effectif des compétences aux collectivités. - Poursuite du transfert progressif des ressources vers les collectivités. - Dynamiser les cadres de concertation (PDSEB, chap. 6.4.2).

<p>Outcome 3 : Adaptation et accroissement du financement de l'EB et FP</p> <p>Les mécanismes de financement de l'EB/FP sont consolidés et les organisations de la société civile mènent un plaidoyer en faveur des politiques et budgets éducatifs</p> <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du budget de l'Etat alloué à l'EB/FP. - % du budget de l'Education et la Formation (CAST inclus), alloué à l'ENF. - Complémentarité des fonds de l'EB et la FP (continuum éducatif). - Prise de position consolidée. - Degré d'influence des organisations de la société civile. 	<p>augmentent annuellement.</p> <p>Hypothèse : L'Etat transfère effectivement les ressources humaines, financières et matérielles aux collectivités locales.</p> <p>Synergie d'action entre FONAEF et FAFPA dans le financement de l'EB et FP.</p> <p>Les acteurs de la société civile ont des capacités de dialogue politique, sont engagées dans le plaidoyer et font des interpellations.</p> <p>Les organisations de la société civile travaillent en synergie et influencent les politiques et programmes d'éducation et de formation.</p> <p>Le financement de l'éducation de base et de la formation professionnelle progresse chaque année.</p>	<p>Outcome 3 : Eliminer l'analphabétisme par la prise en charge de tous les adolescents de 9-14 ans à l'horizon 2021. Alphabétiser et former 60% des jeunes de 15-24 ans dont 60% de femmes en 2015 (PDSEB, chap. 5.4).</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 75% des jeunes 15-24 ans alphabétisés et formés à l'horizon 2021 (135'000/an) dont 60% de femmes (PDSEB, chap. 5.4). - Assurer l'encadrement d'au moins 75'000 adolescents par an au cours de la période 2012-2015 dans le cadre du programme alphabétisation pour emploi (PDSEB, ch 5.4.). - La part des dépenses courantes d'éducation sur recettes propres de l'Etat passera de 19,9% en 2010 à 20% à partir de 2015. - Transfert de la taxe patronale d'apprentissage au profit du FAFPA. - Augmentation des ressources transférées de l'Etat aux collectivités territoriales.
<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p> <p>Appui à la consolidation des mécanismes de financement commun : contribution au CAST, FAFPA, FONAEF et fonds locaux de financement de la formation et de la formation professionnelle.</p> <p>Appui direct à la promotion des alternatives d'éducation et de formation répondant aux besoins socio-économiques des populations.</p> <p>Appui à des partenaires régionaux.</p>		
<p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'investissement de la Suisse dans le secteur de l'éducation et de la formation est estimé à 5.5 millions CHF/an (+ 4 millions CHF/an au niveau régional). - La Suisse privilégie une logique d'accompagnement et de renforcement de compétences des acteurs locaux/régionaux. - Le cofinancement des programmes d'éducation et de formation est privilégié à travers les fonds communs alimentés par les différents bailleurs de fonds (multilatéral, bilatéral, ONG), l'Etat, les Collectivités territoriales et le secteur privé. - La Suisse développe des partenariats d'envergure sous régionale qui sont complémentaires aux programmes pays et viennent les renforcer. 		

Domaine d'intervention 2 : Développement rural et sécurité alimentaire

But : Les producteurs et productrices agropastoraux vivent décemment des produits de leurs activités par l'augmentation et la sécurisation de leurs revenus et par une participation active à la définition des politiques de développement rural

(1) Outcomes du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Objectif de développement du Burkina Faso
<p>Outcome 1 : Augmenter la productivité et les revenus des exploitations familiales</p> <p>La productivité et les revenus des exploitations familiales se sont accrus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rendements de production augmentent de 30% dans les sites aménagés. - Les revenus agricoles des ménages ruraux se sont accrus de 20% dans nos zones d'interventions. - Les travaux de réhabilitation, par la méthode HIMO (Haute intensité de main d'œuvre), permet aux producteurs de se procurer des revenus et d'apprendre les techniques d'entretien. - 60'000 agriculteurs et éleveurs maîtrisent et appliquent de nouvelles techniques de production agropastorales. 	<p>Résultat intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des innovations technologiques financièrement accessibles sont adoptées par certains petits producteurs et progressivement diffusées auprès d'une population plus large de petits exploitants. - L'aménagement de sites de production et la formation des producteurs accroissent la production agropastorale. <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositifs de formation et d'appui/conseil mis en place par des organisations paysannes sont mieux adaptés aux besoins de modernisation des exploitations familiales. - L'organisation en coopératives permet aux producteurs d'accéder à des marchés rémunérateurs pour leurs produits. 	<p>Outcome 1 Augmenter les revenus des populations rurales et promouvoir le développement durable et la gestion des ressources naturelles (Objectif 3, PNSR, page 19).</p> <p>Contribuer à l'équité des droits et opportunités des femmes et des hommes en matière d'accès et de contrôle des ressources et des revenus (Politique Nationale Genre, Objectif 3, page 37).</p> <p>Indicateurs de la PNSR (Politique Nationale du secteur rural) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'accroissement annuel des productions céréalières passe de 3% à 5%. - Les productions irriguées dans la production agricole totale passent de 10% à 50%. - Le nombre de zones pastorales aménagées et sécurisées passe de 24 à 41. - Le volume des PFNL (produit forestier non ligneux) commercialisés passe de 3'000 tonnes à 4'000 tonnes/an.
<p>Outcome 2 : Disponibilité et accès à des services ruraux adaptés</p> <p>Les producteurs reçoivent des services et des appuis nécessaires à leurs activités de production (formation, conseil, financement, approvisionnement, accès aux marchés) grâce au partenariat avec les acteurs privés et publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de producteurs ayant accès aux conseils et aux intrants de qualité, passe de 650'000 à 1'500'000, grâce à la coopérative de commercialisation des intrants et de matériels agricoles – COCIMA. - Les institutions de micro crédit offrent des 	<ul style="list-style-type: none"> - Les services disponibles (micro crédit, intrants etc...) sont adaptés aux besoins des agropasteurs (résultat intermédiaire). - Des technologies de transformation des produits agricoles vulgarisés sont développées par des artisans. - Prise en compte des situations respectives des hommes et des femmes. 	<p>Outcome 2 Promouvoir le développement de partenariats entre les acteurs du secteur rural selon les rôles et les responsabilités en renforçant leurs capacités. (Objectif 6, PNSR, page 19).</p>

<p>durées de prêts aux producteurs, qui correspondent aux cycles d'investissement agricole.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les femmes ont un meilleur accès aux facteurs de production (foncier, intrants...). 	
<p>Outcome 3 : Influencer les politiques sectorielles</p> <p>Les organisations paysannes et artisanes contribuent à la formulation, la mise en œuvre et au suivi des politiques des secteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation accrue des femmes dans les structures et dans les organisations faitières et de base. - Des cadres de concertation existent au niveau local entre les organisations paysannes et municipalités. - Les organisations paysannes obtiennent la mise place d'outils et de politiques de financement des exploitations familiales. 	<p>Outcome 3 Améliorer la participation des hommes et des femmes à la vie administrative et sociale sur une base équitable (Objectif 2 plan d'action PNG P25).</p> <p>Hypothèse : Il existe un potentiel pour l'émergence d'une plate forme paysanne forte et représentative au niveau national afin de mener un dialogue fort.</p> <p>Résultats intermédiaires : 1. La politique agricole protège et encourage les aliments de base. 2. Une politique et des actions de transformation des produits agricoles permettent d'élever l'indice de transformation des produits.</p>
<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p>	
<p>Le renforcement des capacités des producteurs reste un point important de la vision de la Suisse pour le secteur rural. Dans ce cadre, l'accent sera mis sur la formation et l'information pour permettre aux agriculteurs et éleveurs d'améliorer leur niveau technique et de gestion de leurs activités productives.</p> <p>Pour ce faire, la promotion des innovations occupera une grande place. Il s'agit d'offrir aux producteurs, des informations et des formations sur des innovations technologiques (par exemple la production biologique) et de gestion de la production qui leur permettent d'augmenter la production et conquérir des marchés. Cela contribuera à accroître la productivité des activités d'agriculture et d'élevage ainsi que les revenus des producteurs. L'orientation sera toujours de mettre la pratique paysanne au centre en vue d'éprouver ces innovations en condition réelle et d'en avoir une opinion qui soit en cohérence avec le vécu des producteurs. La prise en considération de la situation respective des hommes et des femmes sera maintenue et renforcée.</p> <p>Un soutien sera apporté aux organisations paysannes nationales sur la base de leurs expériences et projets de plaidoyer. Un lien sera fait avec les enjeux régionaux dans les domaines du pastoralisme et du plaidoyer en faveur des exploitations familiales. Il s'agira de renforcer les liens entre les organisations faitières nationales et le ROPPA, l'APSS, etc.</p> <p>La gestion durable des ressources naturelles constitue un thème transversal au niveau du secteur.</p>	
<p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p>	
<p>Les ressources prévues pour le domaine s'élèvent à 4'500'000 CHF/an.</p>	
<p>Les partenaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les structures socioprofessionnelles (OP) locales, régionales et nationales et les collectivités territoriales avec qui la Suisse s'engage dans l'appui à des programmes d'activités à partir d'enjeux, d'objectifs et de d'activités définis. 	

- Les services publics et Chambres Régionales d'Agriculture avec qui nous envisageons des collaborations sous forme d'appui à un programme de renforcement de capacités, ou sous la forme de mise à contribution pour la réalisation d'objectifs de partenaires socioprofessionnels.
- Les opérateurs privés, les bureaux d'études, des structures de recherche: En cas de nécessité, la Suisse opte de toujours recourir aux prestataires les plus pertinents pour l'accompagnement d'initiatives et de programmes appuyées auprès de partenaires.
- Avec les autres partenaires techniques et financiers y compris les ONGs, la Suisse va développer des activités de cofinancement autour de programmes de partenaires. Toutefois, c'est dans le cadre de la participation aux cadres de concertations entre l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers que la Suisse compte développer des échanges sur des questions clés liées au monde rural, notamment l'amélioration de l'influence des organisations paysannes sur les politiques agricoles.

Domaine d'intervention 3 : Reforme de l'Etat/décentralisation, administration locale et participation citoyenne

But : La reforme de l'Etat met les collectivités territoriales en mesure de maîtriser leur développement socio économique et de le rendre plus équitable

(1) Outcomes du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Objectif de développement du Burkina Faso
<p>Outcome 1 : Mobilisation et bonne utilisation des ressources</p> <p>Les collectivités territoriales génèrent des ressources locales et mobilisent des fonds au profit du développement local.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budgets des collectivités territoriales sensibles au genre. - Part du budget des collectivités territoriales alloué aux investissements. - Capacité des collectivités territoriales à assurer la maintenance et la gestion des infrastructures. - Part du budget des collectivités territoriales consacrée à l'entretien des infrastructures. - Taux de croissance des budgets des collectivités territoriales. 	<p>Les instruments et approches promus par la Suisse inspirent les politiques nationales (Etablissement Public Communal de Développement, méthode Haute Intensité de Main d'œuvre, Fonds d'Appui au Développement Communal).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les collectivités disposent de plans régionaux et communaux de développement inclusifs et opérationnels. - Les collectivités territoriales augmentent leurs fonds propres à travers une maîtrise de la fiscalité locale. - Les mécanismes nationaux alimentent les budgets des collectivités territoriales (Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales, appui budgétaire décentralisé, budget national, coopération décentralisée). - Les collectivités territoriales fournissent des services de proximité et de qualité aux populations. 	<p>Outcome 1 : Des pôles régionaux de développement sont créés (SCADD, PNDCS, CSMOD, PNG).</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accroissement des recettes des collectivités territoriales. - Longueur des pistes rurales construites et entretenues par les collectivités territoriales. - Taux d'accès des populations aux services sociaux de base. - Nombre de collectivités territoriales ayant des outils de planification. - Niveau d'application de la loi sur le quota genre.
<p>Outcome 2 : Politique de développement</p> <p>Les communautés sont en mesure d'influencer les politiques de développement.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de services de base de qualité équitables. - Part du budget allouée aux groupes vulnérables (personnes handicapées). - Niveau de représentation des acteurs sociaux aux activités des collectivités territoriales. 	<p>l'Etat prend en compte la promotion de la citoyenneté dans les politiques de développement sur la base du plaidoyer des organisations de la société civile, des collectivités territoriales et des partenaires techniques et financiers. Le plaidoyer se fera à travers les outils de dialogue sur les politiques de développement: Cadre de concertation genre, cadre de concertation décentralisation (cadre de concertation décentralisation), Fonds Commun Genre, panier commun CSMOD (cadre stratégique de la mise en œuvre de la décentralisation), appui à la société civile et aux organisations socio professionnelles.</p>	<p>Outcome 2 : Appropriation sociale et politique de la décentralisation (CSMOD).</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des citoyens aux activités des collectivités territoriales. - Nombres de sessions d'informations organisés et nombre de personnes atteintes (hommes /femmes).

<ul style="list-style-type: none"> - Capacités des collectivités territoriales à gérer les conflits. - Redevabilité des élu(e)s. - Accès équitable des femmes et des hommes aux sphères de décisions. 	
<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des collectivités territoriales dans leur rôle de moteur de développement local. - Développement de la conscience citoyenne et implication des femmes. - Amélioration des services de base de proximité. - Développement et valorisation des mécanismes de production de richesse (marchés, gares routières, impôts...) et de financement (transferts, fonds d'appui...). - Développement d'une fiscalité locale. 	
<p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - L'enveloppe financière actuelle de la Suisse dans le domaine Réforme de l'Etat/décentralisation, administration locale et participation citoyenne est d'environ 6.5 millions CHF/an. - La Suisse s'inscrit dans la logique d'accompagnement. A cet effet, les communautés et les collectivités territoriales sont les porteurs de leurs initiatives. Ils sont responsables de la mise en œuvre de ces initiatives. - La Suisse participe au dialogue sur les politiques de développement afin de poursuivre la valorisation des acquis des programmes, de relayer les préoccupations des collectivités territoriales sur la nécessité d'adapter les procédures nationales et de rendre les fonds nationaux plus adaptés aux besoins des collectivités territoriales. 	

Domaine d'intervention 4 : Gestion macroéconomique (programme SECO et appuis complémentaires DDC)

But : Assurer la stabilité du cadre macroéconomique et la bonne gouvernance à travers un renforcement de la participation citoyenne aux choix et options de développement.

(1) Outcomes du portefeuille suisse	(2) Contribution du programme suisse	(3) Objectif de développement du Burkina Faso
<p>Outcome 1 : Mise en œuvre de la SCADD</p> <p>Le lien entre les objectifs de la SCADD (stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015) et la définition du budget s'est resserré.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroissement des allocations budgétaires aux secteurs prioritaires. - Accroissement des allocations budgétaires au profit des collectivités territoriales. - Les dépenses communes interministérielles (enveloppes non allouées à un secteur spécifique) diminuent. 	<p>La concertation engagée dans le cadre de l'aide budgétaire influence l'allocation des ressources publiques au profit des secteurs comme l'éducation, l'alphabétisation, la décentralisation, le genre.</p> <p>La participation citoyenne est prise en compte à travers la tenue régulière du cadre de dialogue Gouvernement-société civile.</p> <p>Les cadres de concertations sectorielles dont ceux portant sur le genre sont opérationnels.</p> <p>La coordination avec les autres partenaires techniques et financiers en matière d'aide budgétaire est assurée avec la tenue régulière des sessions des signataires du protocole du Cadre Général d'orientation des Appuis Budgétaires (CGAB).</p>	<p>Outcome 1 : Réduire l'incidence de la pauvreté de 43.9% en 2009 à 35% en 2015.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs socio-économique (eau, assainissement, éducation, santé...). - Le taux de réalisation du Plan d'action de la Politique Nationale Genre (PAO/PNG).
<p>Outcome 2 : Augmentation des ressources propres</p> <p>Le Ministère de l'Economie et des Finances a modernisé ses outils et renforcé ses capacités de recouvrements.</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le système informatique en matière fiscale est simplifié et fonctionnel. - La direction générale des impôts accroît ses recouvrements d'au moins 15%. 	<p>Résultats intermédiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'assistance technique soutenue par la Suisse permet au Ministère de l'Economie et des Finances de renforcer ses capacités opérationnelles en matière de politique fiscale et de recouvrements des recettes. - Le Système Informatisé de Taxation (SINTAX plus) est amélioré et opérationnel. 	<p>Outcome 2 : Améliorer le niveau de recouvrement des ressources budgétaires (Politique Sectorielle de l'Economie et des Finances – POSEF)</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de pression fiscale. - Taux de réalisation des objectifs de recouvrement de la DGI.
<p>Outcome 3 : Contrôle et interpellation par la société civile</p> <p>Les institutions représentatives de la société civile disposent de bases de données fiables et font des</p>	<p>Le programme d'appui à la société civile place celle-ci en capacité de faire le plaidoyer et d'interpeller fortement l'Etat et les donateurs.</p>	<p>Outcome 3 : Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du Ministère de l'Economie et des Finances (POSEF).</p>

<p>analyses critiques et des propositions alternatives crédibles sur l'action publique en matière de développement et de lutte contre la corruption.</p> <p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation des organisations de la société civile aux revues opérationnelles de la SCADD est renforcée et effective. - Les interpellations des autorités sur la gestion des finances publiques sont effectives et visibles. 	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès du public aux informations budgétaires. - Prise en compte des interpellations de la société civile, y compris dans la lutte contre la corruption. - Respect des délais dans le transfert des ressources.
<p>Outcome 4 : Renforcer le contrôle externe</p> <p>Les institutions de contrôle externe remplissent leurs missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des lois de règlements (quitus sur la mise en œuvre effective du budget par la Cour des Comptes). 	<p>Outcome 4 : Renforcer le contrôle des finances publiques et la lutte contre la fraude, le faux et la corruption (POSEF).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indice de la perception de la corruption. - Avis de conformité de la Cour des Comptes. - Nombre de recommandations mises en œuvre.
<p>(4) Lignes d'intervention (programme suisse)</p>	
<p><i>Appui à la stabilité macroéconomique</i> <i>Appui à une orientation budgétaire favorable aux secteurs sociaux</i> <i>Appui au renforcement du cadre de gestion des finances publiques</i> <i>Appui au renforcement de la participation citoyenne dans les choix et orientations en matière de développement</i> <i>Appui au renforcement du mécanisme de contrôle externe</i> <i>Appui à la Politique Nationale Genre</i></p>	
<p>(5) Ressources, partenariats (programme suisse)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - L'intervention du SECO dans le domaine de la gestion macroéconomie est estimée à 32 millions CHF. Cet appui direct non ciblée (aide budgétaire générale) s'exécute dans le cadre d'un protocole d'accord entre neuf (9) partenaires techniques et financiers dont la Suisse et le Gouvernement. Cette aide est destinée à la mise en œuvre d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté (SCADD). - Une assistance technique (SECO) est destinée à renforcer les capacités techniques et opérationnelles de l'Administration fiscale afin de la mettre efficacement au service des objectifs globaux de développement. - Un appui au renforcement des capacités participatives des organisations civiles et des institutions de contrôle à la gouvernance économique (DDC). Les modalités dans ce cas sont un cofinancement avec d'autres donateurs sur la base de plans stratégiques. 	

Domaine d'intervention 5 : Thèmes transversaux

5.1 : Le Genre

But : Une culture d'égalité de sexes est instaurée et renforcée au sein de la société burkinabè.

Effets directs :

- Les politiques et programmes de développement prioritaires du Gouvernement sont sensibles au genre et promeuvent une culture d'égalité hommes femmes.
- Les organisations de la société civile participent davantage aux actions pour la promotion d'une culture d'égalité entre hommes et femmes et initient des actions plus stratégiques qui réduisent ces inégalités.
- Les programmes et les partenaires de la Suisse au Burkina Faso sont sensibles au genre et promeuvent une culture d'égalité.

Intentions stratégiques :

- Soutenir la prise en compte systématique du genre dans les programmes de la Suisse par le renforcement des capacités et l'application des outils et principes genres.
- Contribuer à la réduction des inégalités de genre dans les politiques et les programmes de développement définis dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) en soutenant la Politique Nationale Genre (PNG), les organisations de la société civile (OSC) et les collectivités territoriales (CT) à travers les mécanismes de financements adaptés (Fond commun genre et autres).

5.2 : La bonne Gouvernance

But : Construire un Etat de droit et une culture démocratique d'une part et promouvoir une société civile forte pour contribuer efficacement à l'émergence d'une culture de gestion économique transparente et responsable d'autre part.

Effets directs :

- Les institutions fonctionnent normalement et la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire est effectivement observée. Les citoyens élisent en toute liberté leurs représentants qui sont soumis à la redevabilité.
- Le transfert de compétences aux collectivités territoriales est réel et permet une participation effective des populations à la gestion de la ville à travers l'élection des autorités locales et des assemblées locales représentatives.
- Les organisations de la société civile influent sur la gestion des affaires publiques et participent davantage à la définition des priorités et choix de politique de développement.
- Les programmes et les partenaires de la Suisse au Burkina Faso sont sensibles aux questions de gouvernance et d'équité.

Orientations stratégiques :

- Soutenir la prise en compte systématique des questions de bonne gouvernance dans les programmes de la Suisse par la promotion de l'action citoyenne de la société civile à travers un renforcement de capacités et d'analyse sur les questions macroéconomiques et budgétaires.
- Contribuer à l'émergence d'une culture démocratique et d'équité en soutenant les programmes de développement définis dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et particulièrement la mise en œuvre de la politique nationale de bonne gouvernance adoptée et qui couvre la période 2011-2015.

Annexe 2 : Carte du Burkina Faso



Nos priorités géographiques en dehors des interventions nationales :
Priorité aux régions de l'Est, du Nord et du Centre Ouest.



Annexe 3 : Analyse et gestion des risques

La situation actuelle à laquelle se réfèrent la synopsis et la future stratégie se caractérise par une stabilité politique très relative. Les événements du printemps 2011 ont montré à quel point le pays pouvait être rapidement vulnérable. La situation politique et sécuritaire qui se dégrade dans la région, la persistance de la pauvreté et des inégalités ainsi que la pression sur les ressources exigent une gestion très vigilante des programmes ainsi que de procéder à des analyses précises et régulière du contexte et des partenaires.

Le texte ci-dessous sur la sécurisation des fonds reflète la manière dont le Bureau de la coopération suisse à Ouagadougou gère déjà actuellement les fonds, dans une situation d'équilibre politique et social précaire pouvant se dégrader.

Si la situation devait se péjorer de manière persistante (plus de 6 mois), les mesures indiquées dans le tableau ci-dessous seraient appliquées (voire situation de crise générale).

En cas d'amélioration de la situation (embellie économique, solution à la crise malienne qui menace toute la région...), un renforcement de l'engagement suisse dans les divers fonds seraient envisagé, dans la perspective de mettre les acteurs locaux au centre des décisions et du pilotage.

Sécurisation des fonds de la coopération suisse et du SECO au Burkina Faso (gestion actuelle)

1. Cadre général

Au Burkina Faso, la coopération suisse contribue à l'aide publique au développement sous trois formes :

- Engagement dans le cadre de programmes
- Engagement dans le cadre de fonds de développement «multi bailleurs»
- Engagement sous la forme d'aide budgétaire générale (Appui du SECO)

2. Engagement des fonds dans le cadre de programme de coopération

Ce type d'engagement concerne l'essentiel des fonds de la DDC au Burkina Faso.

- Conformément aux procédures mise en place par le Bureau de la coopération suisse, ces engagements se font directement au profit des organisations paysannes, des associations d'artisans, des ONG, des communautés ou des collectivités territoriales (communes ou régions). Les engagements sont effectués par des mandataires, des bureaux d'études, des organisations socioprofessionnelles ou des services communaux (Etablissement Public Communal pour le Développement) dotés d'une capacité de gestion répondant aux normes admises dans le cadre des audits internationaux. Les modalités d'engagement des fonds sont déterminées dans le cadre d'un contrat avec le BUCO, selon des objectifs opérationnels et des montants prédéterminés. Les comptes sont audités par le service interne du BUCO lorsque de besoins et par des cabinets d'audit inscrit à l'Ordre des experts comptables, à un rythme annuel.

3. Engagement dans le cadre de fonds d'appui

Les engagements convenus dans ce cadre concernent les secteurs suivants :

Appui à l'éducation et à la formation professionnelle :

- Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) :
- Compte d'Affectation Spécial du Trésor (CAST) en appui au Programme Décennal pour l'Education (PDEBB) :

- Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) :

Appui au développement des communes et des régions

- Fonds Permanent pour le Développement des Collectivité Territoriales (FPDCT)
- Panier commun
- En règle générale, ces fonds concernent plusieurs agences de coopération¹ dont la Suisse, qui conviennent de soutenir des objectifs communs de développement selon les mêmes procédures, dans les délais définis. La condition du décaissement est liée à l'audit approuvé des engagements de l'exercice annuel précédent. Ces fonds sont audités par les services compétents de l'Administration des Finances ou des cabinets indépendants, titulaires d'une expertise comptable validée aux normes internationales. Un audit externe peut être exigé en tout temps. Le ministère technique chargé du thème est membre du Conseil d'administration, il siège au côté des organisations socioprofessionnelles ou des associations d'usagés. Les partenaires techniques et financiers (PTF) sont représentés par le Chef de fil sectoriel. Dans le cas du FONAENF, le BUCO est présent au conseil d'administration en qualité d'observateur. L'état n'a pas la capacité de redéfinir l'orientation de l'engagement des fonds.

4. Engagement sous la forme d'aide budgétaire générale (Appui du SECO)

- L'engagement convenu dans ce cadre concerne les fonds du SECO.
- Les fonds engagés dans le cadre de l'aide budgétaire générale sont gérés par un protocole d'accord commun ratifiés entre le gouvernement du Burkina Faso et les différents PTF qui pratiquent ce type d'appui². Conformément à l'esprit d'alignement préconisé par l'aide budgétaire générale, les règles de décaissement sont communément admises et les délais fixés. Les fonds engagés viennent directement en contribution au budget général de l'état. Les fonds sont non ciblés. Ils sont utilisés pour financer les dépenses inscrites dans la loi des finances. L'engagement des fonds est conditionné par l'existence d'un document de référence unique de la politique de développement du pays, par une matrice de suivi par mesures et indicateurs. En outre, Le Fonds Monétaire International (FMI) doit rendre un rapport positif sur l'état de santé économique du pays.
- Le document de stratégie fait l'objet d'un suivi deux fois l'an, dans le cadre de revues. Les concertations sectorielles se tiennent mensuellement. Un dialogue entre PTF et le Premier Ministre permet d'aborder les questions de fonds relatives aux politiques de développement et les questions techniques relatives à l'engagement du budget. Les écarts aux procédures et règles admises ne sont constatables qu'à posteriori.

¹ France, Danemark, Suède, Allemagne, Canada, Pays-Bas Délégation de l'Union européenne, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, PNUD

² Les mêmes moins le PNUD et le Canada

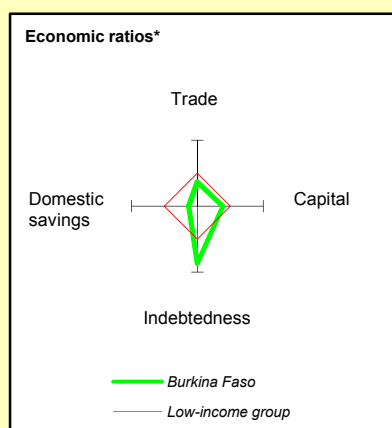
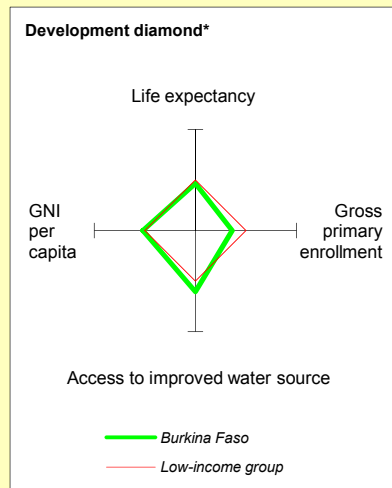
Principaux risques identifiés liés à l'intervention	Probabilité d'occurrence	Impact	Mesures d'atténuations planifiées
Situation de crise générale (> 6 mois), liée à l'insécurité en raison de tensions sociales partiellement contenues, mais avec des risques de réactivation à cause de la conjoncture économique et politique (prix des produits de 1 ^{ère} nécessité, insécurité, décision politiques...)	moyenne	Les programmes de coopération suspendent leurs engagements directs aux collectivités publiques et aux communautés. Les accords liés à l'aide budgétaire générales (ABG) et les tranches de décaissement aux fonds d'appui sont suspendus.	Maintenir un dispositif de programme qui permet que les institutions locales privées et publiques montent en puissance ; Assurer le suivi des programmes par le biais d'institutions privées locales (mandataires, ONG...), Choix ciblé des partenaires ; Mise en place d'actions concertée de courte durée dans une vision « longue haleine » ; Contrats de courte et très courte durées sur des objectifs clairs, définis et limités
Cas de corruption, risques fiduciaires et de malversations	forte	Les projets de développement ne progressent pas, les frustrations augmentent et peuvent menacer les programmes	Investir dans l'amélioration des systèmes de contrôle interne des partenaires par des audits rapprochés; promouvoir les restitutions publiques de la gestion des affaires ; encourager la dénonciation et la sanction des cas de corruptions
Catastrophe naturelles comme sécheresse, inondations ; crise humanitaire avec flux migratoires importants	moyenne	L'insécurité alimentaire prend de graves proportions, des pertes en vie humaines et du bétail sont enregistrés provoquant des mouvements sociaux ; des migrants de retour aggravent la pression sur les ressources	Appuyer le système de 'early warning' avec des mesures préventives ainsi que des appuis humanitaires
Remise en cause des engagements des partenaires techniques et financiers sur les grands projets infrastructures (routes de désenclavement, électrification, grands barrages)	faible	La croissance, les espaces et les potentialités de développement restent limités; les emplois à hautes intensités de main d'œuvre se raréfient	Faire le lobbying pour que les projets d'infrastructures se poursuivent; sensibiliser les partenaires techniques et financiers sur la gestion de l'aide dans un contexte fragile

Annexe 4 : Burkina Faso at a glance

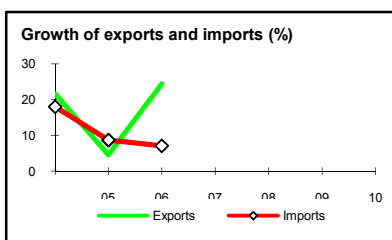
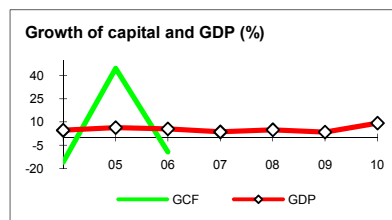
Burkina Faso at a glance

3/29/12

POVERTY and SOCIAL	Burkina Faso	Sub-Saharan Africa	Low-income		
2010					
Population, mid-year (millions)	16.5	853	796		
GNI per capita (Atlas method, US\$)	550	1,176	528		
GNI (Atlas method, US\$ billions)	9.0	1,004	421		
Average annual growth, 2004-10					
Population (%)	3.0	2.5	2.1		
Labor force (%)	3.2	2.8	2.6		
Most recent estimate (latest year available, 2004-10)					
Poverty (% of population below national poverty line)		
Urban population (% of total population)	20	37	28		
Life expectancy at birth (years)	55	54	59		
Infant mortality (per 1,000 live births)	93	76	70		
Child malnutrition (% of children under 5)	26	22	23		
Access to an improved water source (% of population)	79	61	65		
Literacy (% of population age 15+)	29	62	61		
Gross primary enrollment (% of school-age population)	76	100	104		
Male	79	104	108		
Female	72	95	101		
KEY ECONOMIC RATIOS and LONG-TERM TRENDS					
	1990	2000	2009	2010	
GDP (US\$ billions)	3.1	2.6	8.1	8.8	
Gross capital formation/GDP	18.9	16.8	
Exports of goods and services/GDP	11.0	9.1	
Gross domestic savings/GDP	5.4	0.6	
Gross national savings/GDP	15.9	5.1	
Current account balance/GDP	-3.3	-12.3	-13.1	-11.4	
Interest payments/GDP	0.5	0.5	0.2	0.2	
Total debt/GDP	26.8	54.5	22.4	23.3	
Total debt service/exports	6.7	14.9	4.3	4.6	
Present value of debt/GDP	17.4	
Present value of debt/exports	141.4	
	1990-00	2000-10	2009	2010	2010-14
(average annual growth)					
GDP	5.5	5.5	3.5	9.2	..
GDP per capita	2.6	2.4	0.5	6.0	..
Exports of goods and services	4.4	10.9



STRUCTURE of the ECONOMY	1990	2000	2009	2010
(% of GDP)				
Agriculture	28.8	29.0
Industry	21.0	24.4
Manufacturing	15.2	16.2
Services	50.2	46.6
Household final consumption expenditure	73.5	78.5
General gov't final consumption expenditure	21.1	20.8
Imports of goods and services	24.5	25.2
	1990-00	2000-10	2009	2010
(average annual growth)				
Agriculture	5.9	6.2
Industry	5.9	7.3
Manufacturing	5.9	6.3
Services	3.9	5.5
Household final consumption expenditure	5.7	4.1
General gov't final consumption expenditure	2.9	8.7
Gross capital formation	3.1	9.0
Imports of goods and services	1.9	7.2



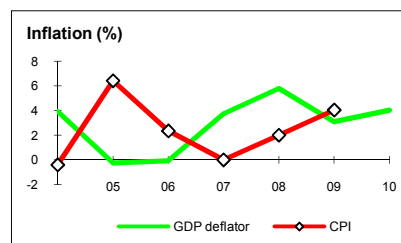
Note: 2010 data are preliminary estimates.

This table was produced from the Development Economics LDB database.

* The diamonds show four key indicators in the country (in bold) compared with its income-group average. If data are missing, the diamond will be incomplete.

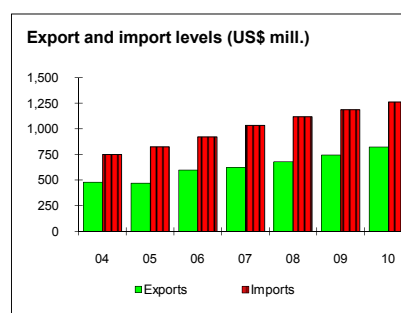
PRICES and GOVERNMENT FINANCE

	1990	2000	2009	2010
Domestic prices (% change)				
Consumer prices	-0.8	-0.3	4.0	..
Implicit GDP deflator	1.8	-1.7	3.1	4.0
Government finance (% of GDP, includes current grants)				
Current revenue	11.2	13.0	17.2	16.7
Current budget balance	-1.4	2.6	5.3	5.0
Overall surplus/deficit	-6.3	-9.7	-7.3	-6.8



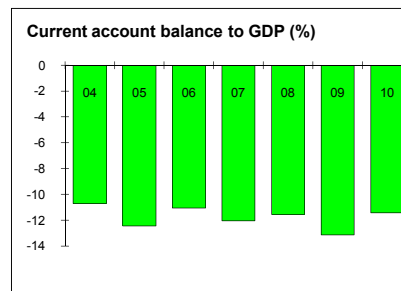
TRADE

	1990	2000	2009	2010
<i>(US\$ millions)</i>				
Total exports (fob)	283	206	744	824
Cotton	97	101	353	377
Livestock products	38	45	96	100
Manufactures
Total imports (cif)	542	413	1,187	1,264
Food	97	63	145	151
Fuel and energy	83	91	339	357
Capital goods	129	172	452	489
Export price index (2000=100)	103	100	105	105
Import price index (2000=100)	84	100	92	91
Terms of trade (2000=100)	123	100	115	115



BALANCE of PAYMENTS

	1990	2000	2009	2010
<i>(US\$ millions)</i>				
Exports of goods and services	352	237	885	982
Imports of goods and services	709	673	2,057	2,208
Resource balance	-357	-436	-1,173	-1,226
Net income	-7	-5	0	-19
Net current transfers	263	121	103	237
Current account balance	-101	-320	-1,070	-1,008
Financing items (net)	103	293	1,098	1,065
Changes in net reserves	-2	27	-28	-57

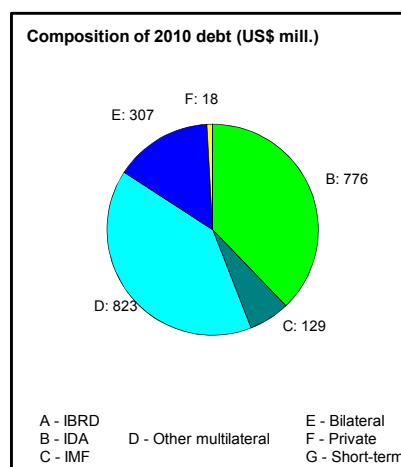


Memo:

Reserves including gold (US\$ millions)
Conversion rate (DEC, local/US\$)	272.3	712.0	472.2	495.3

EXTERNAL DEBT and RESOURCE FLOWS

	1990	2000	2009	2010
<i>(US\$ millions)</i>				
Total debt outstanding and disbursed	832	1,422	1,822	2,053
IBRD	0	0	0	0
IDA	282	593	721	776
Total debt service	34	47	42	51
IBRD	0	0	0	0
IDA	3	5	5	6
Composition of net resource flows				
Official grants	158	378	739	766
Official creditors	59	65	186	245
Private creditors	0	0	0	-2
Foreign direct investment (net inflows)	0	23	105	37
Portfolio equity (net inflows)	0	-3	0	0
World Bank program				
Commitments	0	0	0	0
Disbursements	15	38	90	67
Principal repayments	1	1	0	0
Net flows	14	36	90	67
Interest payments	2	4	5	5
Net transfers	12	32	85	61



Note: This table was produced from the Development Economics LDB database.

3/29/12

Impressum

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

www.ddc.admin.ch

Mise en page:

Communication visuelle DFAE, Berne

Photo:

Bureau de coopération suisse, Ouagadougou

Commandes:

www.ddc.admin.ch (rubrique «publications»), Tél. +41 31 322 44 12

Contact:

Direction du développement et de la coopération DDC

Coopération régionale

Division Afrique de l'Ouest

Freiburgstrasse 130, 3003 Berne

Tél. +41 31 322 34 75, Fax +41 31 324 16 91

Berne, 2013